

« The Bakor Monoliths », produced by Factum Foundation in 2022.



Activity Report 2022

The Foundation Board as of December 31, 2022

	Residence	Start date	End of term
Chairman * Richard de Tscharner Photographer	Dubai (UAE)	2008	2024
Vice-Chairman Nevil von Tscharner Banker	La Rippe (Switzerland)	2022	2024
Grants Committee			
Guy Vermeil Attorney	Vandoeuvres (Switzerland)	2008	2023
lgor Ustinov Sculptor	Lausanne (Switzerland)	2008	2023
Laetitia de Tscharner Property consultant and interior designer	Dubai (UAE)	2013	2023
Alexandre Robert-Tissot Entrepreneur	Feusisberg (Suisse)	2013	2023
Photography Committee			
William A. Ewing Professor and historian	Chardonne (Suisse)	2009	2023
Todd Brandow Art consultant	Ibiza (Espagne)	2016	2024
Roger Oltramare Banker	Begnins (Suisse)	2019	2023

* The Chairman is an ex-officio member of both committees.

ACTIVITIES OF THE FOUNDATION IN 2022

INTRODUCTION

2022 marks a return to normalcy in terms of health after the years affected by Covid-19. However, the invasion of Ukraine by Russian troops on February 24th has plunged the Western world into uncertainty and the Ukrainian people into the anguish of war.

Instead of identifying new cases, we have been focusing on the Him Shikar Carène-Ustinov School in Nepal and the Bakor Monoliths, which we have dealt with in recent years. It is just as rewarding to look back at the cases we already know about but haven't reached their target or are still in need.

FOUNDATION GRANTS IN 2022

HIM SHIKAR CARÈNE USTINOV SCHOOL, NELE

After the devastating earthquake in Nepal in April 2015, *Unterstützung für Nepal* was founded by Paul Metzener and Käthi Flühmann to raise funds and provide the know-how to help the local population rebuild their homes to withstand future earthquakes. By the end of 2017, 256 families in Nele had their homes back intact, but elsewhere progress was stalled due to administrative issues.

To recognise their efforts, the Carène and Ustinov Foundations partnered in 2016 to finance the construction of a private school necessary for educating children who couldn't attend public school. After the school opened, both foundations committed to the financial support of CHF 6,000 annually from 2020-2022 to ensure its functioning.

During the health crisis, the school was closed for over eight months, leading to the loss of many teachers who were not paid. Thanks to the support, a dozen of them could be partially compensated. Although the school is operational again, financial problems remain as parents struggle to pay fees, and the building needs maintenance and improved facilities.

The school director, Tabindra Rai, kept the school running during this challenging period and ensured it remained a place of learning, fun, and joy. Life in Nele is now back to normal, and families are grateful despite continuing poverty. Paul Metzener and Käthi Flühmann's mutual trust with local families allows them to intervene effectively, if necessary. Still, the foundations will continue to care for the school to ensure its smooth running and the fulfilment of the 220 pupils who attend it.

Fortunately, we have reliable individuals in Switzerland and Nepal, including Paul Metzener, Käthi Flühmann, and Lok Thapa, to guide and free us from obligations when the school eventually becomes autonomous.

FACTUM ARTE – THE BAKOR MONOLITHS IN SOUTH-EASTERN NIGERIA

In 2020, we contributed to a project by the Factum Foundation that aimed to preserve ancestral monoliths in south-eastern Nigeria. These sculptural works from the Cross River State were vandalised and stolen during the Biafran civil war in the 1960s. Our funding was used for the digital recording of these recovered monoliths and the exhibition of reproductions to raise awareness and promote respect for this cultural heritage. The goal is to seek the return of the original pieces.

Further research has uncovered that some monoliths were sold as fakes to avoid drawing attention. Ferdinand Saumarez Smith of Factum Foundation discovered a production site for fake Bakor monoliths in Cameroon, that also sold authentic pieces. Factum Foundation contacted us again in 2022 to send a team to Cameroon to acquire authentic monoliths, return them to their original location, digitise and archive them in 3D, ensure their conservation and security, and aim for the Bakor monoliths to be listed as a UNESCO World Heritage Site. We granted a total of EUR 100,000 for these efforts.

However, during the visit to Cameroon, the team learned that the monoliths were not stolen but rather sold by the communities and then exported using fake documents. The original strategy thus had to be adapted. The focus shifted to registering the areas with Bakor monoliths as museums, recording all monoliths using photogrammetry, restoring and securing the sites, and preparing the application for registering this heritage on the UNESCO List of World Heritage.

Our allocation of EUR 30,000 for 2023 is reserved to convince the primary monolith dealer to return the remaining monoliths to their original village. The book "The Bakor Monoliths" produced by the Factum Foundation, provides a detailed and illustrated summary of the cultural background and knowledge behind these fascinating monoliths.

CAROLINE LANG FORCED TO LEAVE THE BOARD

We are sad to announce that Caroline Lang, President of Sotheby's Switzerland, has resigned over the summer. Caroline is a dear friend, and her engaging, brilliant and dynamic personality has contributed to our debates. She joined our Board in 2017, bringing a commercial perspective and helping us organise a successful event featuring Richard de Tscharner at Sotheby's Geneva in September 2017. We are grateful for her inspiring presence and wish her all the best in her future endeavours.

EXHIBITION AT THE BILDHALLE GALLERY, ZURICH

The exhibition "Deep Time" opened on 27 October at the Bildhalle Gallery in Zurich, where 29 large-format prints were exhibited, and about 50 silver prints were presented as matted prints. Unfortunately, the exhibition was not a commercial success, but it was important to create a link with a well-known gallery in Zurich, also in view of 2023, when the German version of the book "Alpine Passes of Switzerland" will be launched.

2022 ACCOUNTS

Expenses in the operating account totaled CHF 108,904 (2021: CHF 105,268), which includes rent, consultancy, print expenses, framing and transport costs related to the Zurich exhibition, less CHF 25,475, representing the increase in value of inventories, included in the balance sheet. Revenue for the year, which does not include sales in Zurich, was CHF 2,088 (2021: CHF 6,355), resulting in an operating loss of CHF 106,816 compared to CHF 98,913 in the preceding period.

The financial result shows a disappointing loss of CHF 114,906, compared to CHF 43,772 in 2021, while allowances paid amount to CHF 76,618, like in 2021 (CHF 73,000).

This results in a net loss of CHF 298,340 (2021: CHF 214,239) with financial assets of CHF 160,910 at the end of the year, compared to CHF 546,773 the year before, and balance sheet assets reduced to CHF 959,474.

de

Chairman of the Foundation Board

Déclaration d'intégralité pour le contrôle restreint de Fondation Carène, relative aux comptes annuels de l'exercice 2022

à l'intention de Fiduciaire FIDAG SA

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, comptes de résultats et annexe) de Fondation Carène pour l'exercice 2022 arrêté le 31 décembre 2022. Le but de votre contrôle est de déterminer s'il existe des éléments permettant de conclure que les comptes annuels et la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs à la loi suisse et aux statuts.

Nous reconnaissons la responsabilité du conseil de fondation en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes séances du conseil de fondation ont été mis à votre disposition. Par ailleurs, nous vous avons accordé un accès illimité à toutes les personnes que vous avez estimé nécessaire d'interroger pour obtenir votre assurance d'audit.
- La fondation s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p. ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de parties liées (art. 959a, al. 4 CO) est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider la fondation ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de la société à continuer son exploitation (« going concern »).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 959c, al. 1, ch. 3 CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- La fondation est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers).
- Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu'à la date du conseil de fondation et susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels.
- Nous vous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.

- Nous avons respecté les dispositions de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) lors de la négociation de dérivés, ou, cas échéant, nous attestons que nous n'avons effectué aucune opération sur dérivés au cours de l'exercice et que nous n'en avons pas non plus en cours au terme de celui-ci.
- « Nous sommes responsables du respect des prescriptions légales et autres dans le domaine de la TVA. Nous garantissons, en particulier, que la TVA est correctement décomptée en Suisse et, cas échéant, à l'étranger et que les incertitudes dans le domaine de la TVA seront clarifiées sans retard. Nous avons suivi correctement les modifications de la loi, les décisions de justice et les changements de pratique des autorités fiscales ayant une incidence sur notre entreprise. Selon nos clarifications, il n'existe pas de risques significatifs en matière de TVA ou les risques connus ont été pris en compte de manière appropriée dans les comptes annuels. »

Sion, le 9 mai 2023

Fondation Carène

Annexe

Un exemplaire signé des comptes annuels

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)	Notes Tableau 3	2022	2021
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie		16'288	162'139
Placements en actions	1	144'623	384'635
Stocks photos et divers	2	782'635	757'160
Impôt anticipé		122	122
Actifs de régularisation	3	15'806	13'768
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		959'474	1'317'824
TOTAL DE L'ACTIF	=	959'474	1'317'824
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS			
Passifs de régularisation	4	3'500	3'500
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	_	3'500	3'500
Provision pour fluctuation de cours		36'150	96'160
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		36'150	96'160
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS		39'650	99'660
CAPITAUX PROPRES			
Capital de dotation		1'000'000	1'000'000
Bénéfice reporté		218'164	432'403
Perte de l'exercice		-298'340	-214'239
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		919'824	1'218'164
TOTAL DU PASSIF	_	959'474	1'317'824
		10	\bigvee

Fondation Carène - Sion

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)	Notes Tableau 3	2022	2021
		2022	2022
Produits nets des ventes de biens		2'088	6'355
Produits		2'088	6'355
Variation stock de marchandises		25'475	20'829
Frais de production et transport	5	-36'505	-31'296
Autres charges d'exploitation	6	-97'874	-94'801
Charges	-	-108'904	-105'268
PERTE D'EXPLOITATION		-106'816	-98'913
Charges financières		-868	-560
Produits financiers		0	3'141
Gains sur titres		2'987	52'204
Perte sur titre		-176'740	-104'525
Perte sur change		-295	0
Gain de change		0	83
Variation provision pour fluctuation de cours		60'010	5'885
Résultat financier		-114'906	-43'772
Produits hors exploitation		0	1'446
Résultat hors exploitation		0	1'446
Dons versés		-76'818	-73'000
Dons reçus		200	0
Résultat hors exploitation		-76'618	-73'000
PERTE NETTE		-298'340	-214'239

I.V

JUSTIFICATION DES POSTES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (en CHF)

1.	Placements en actions	31.12.2022	31.12.2021
	LOF Gener pa Unhg.	94'504	163'241
	HBM Healthcare Investment	46'230	77'970
	CS Group (NOM)	0	64'153
	Rockley Photonics HLDGS	3'889	79'271
		144'623	384'635

Evaluation

Les actions sont évaluées à la valeur boursière. Les variations de cours sont comptabilisées en gains et pertes sur titres.

La provision pour fluctuation de cours de **CHF 36'150** (CHF 96'160 en 2021) a été adaptée au 25% de la valeur boursière.

2.	Stocks photos et divers		31.12.2021
	Stocks photos et divers	782'635	757'160
		782'635	757'160
3.	Actifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	TVA sur créanciers	2'052	14
	Assurance Helvetia	2'206	2'206
	Loyers payés d'avance	11'280	11'280
	Assurance Zürich	268	268
		15'806	13'768
4.	Passifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	Provision comptabilité, révision et divers	3'500	3'500
		3'500	3'500
5.	Frais de production et transport	31.12.2022	31.12.2021
э.	Frais de production et transport Ars-Imago		915
	Douglas Parson	3'091	0
	Marco Colucci	23'787	25'680
	Photorotation	4'175	4'701
	Frais de transport, livraison	3'241	0
	Frais d'exposition (rétrocessions versées)	2'212	0
		36'505	31'296
6.	Autres charges d'exploitation	31.12.2022	31.12.2021
	Frais de graphisime	1'794	1'319
	Frais de fonctionnement et administratifs	5'012	5'320
	Charges locatives et d'infrastructure	30'156	28'162
	Honoraires consultants	60'912	60'000
		97'874	94'801
		60'912	

J.U Imprimé le 08.05.2023

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1

(fondations classiques soumises au contrôle restreint)

Exercice	2022	
1. Org	anisation de la fondation	
Nom de la fondation (art. 959c al. 2 ch. 1 CO)	Fondat	ion Carène
Siège de la fondation (art. 959c al. 2 ch. 1 CO)	Sion	
Adresse de correspondance		
Personne de contact	de Tscha	arner Richard
Rue		nds Champs de Chanivaz
NPA	1164	
Localité	Buchillon	
Téléphone	-	
Fax	-	
Adresse email	richard.detscharne	er@fondationcarene.org
Site internet		Ē

Statuts

Date des derniers statuts

24.02.2017

Règlement

Date du règlement en vigueur

02.12.2010

IV

Néant

Moyenne annuelle du nombre d'employés à plein temps (art. 959c al. 2 ch. 2 CO)

Membres du conseil de fondation/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de la fondation/montant	Jetons de présence/montant	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
Vermeil Guy			membre	oui	signature collective à deux
Brandow Todd			membre	oui	signature collective à deux
Von Tscharner Nevil			vice-président	oui	signature collective à deux
Robert-Tissot Finn Alexandre			membre	oui	signature collective à deux
Ewing William			membre	oui	signature collective à deux
Ustinov Igor			membre	oui	signature collective à deux
von Tscharner Laetitia			membre	oui	signature collective à deux
von Tscharner Richard			président	oui	signature collective à deux
Oltramare, Roger			membre	oui	signature collective à deux

Non-membres du conseil de fondation/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de la fondation/montant	Jetons de présence/montant	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
		Néant			

Organe de révision (art. 16 Il let. b OgLACCS)

Date de désignation de l'organe de révision	18.02.2008			
Raison sociale de l'organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA, à Martigny			
Personne de contact	Suzanne Meyer			
Adresse	Rue de	s Cèdres 9		
NPA	1920			
Localité	Martigny			
Téléphone	027 721 71 21			
Fax	027 721 71 22			
Adresse email	suzanne.me	yer@fidag-sa.ch		
Site Internet	<u>www.f</u>	idag-sa.ch		
		IU		

2. Gestion et placement de la fortune

En cas de fluctuations importantes ou anormales/extraordinaires du patrimoine durant l'exercice sous revue

Description de la perte ou du gain substantiel

voir tableau 2 : comptes de résultat

Explications

voir tableau 3

Mesures envisagées

Néant

3. Autres informations

Informations sur les principes comptables appliqués non prescrits par la loi (art. 959c al. 1 ch. 1 CO)

Néant

Informations et commentaires concernant les postes du bilan et du compte de résultat (art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

voir tableau 3

Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves similaires nouvellement créées, si la présentation du résultat économique s'en trouve sensiblement améliorée (art. 959c al. 1 ch. 3 CO)

Néant

Raison de commerce, forme juridique et siège des entreprises dans lesquelles une participation directe ou une participation indirecte importante est détenue, ainsi que part du capital et part des droits de vote (art. 959c al. 2 ch. 3 CO)

Néant

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimiliables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan (art. 959c al. 2 ch. 6 CO)

Néant

I.V

Dettes envers des institutions de prévoyance (art. 959c al. 2 ch. 7 CO)

Néant

Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (art. 959c al. 2 ch. 8 CO)

Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété (art. 959c al. 2 ch. 9 CO)

Obligations légales ou effectives pour lesquelles une perte d'avantages économiques apparaît improbable ou est d'une valeur qui ne peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant (engagement conditionnel) (art. 959c al. 2 ch. 10 CO)

Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat (art. 959c al. 2 ch. 12 CO)

Autres informations et/ou événements importants postérieurs à la date du bilan (art. 959c al. 2 ch. 13 CO)

Néant

En cas de démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat, les raisons de ce retrait (art. 959c al. 2 ch. 14 CO)

Néant

Divers Engagement en faveur de tiers Cautionnement de Lombard Odier pour loyer CHF 11'280 Lieu et date

Sion, le 4 mai 2023

Signatures Fondation Carène

Néant

Néant

Néant

Néant

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)	Notes Tableau 3	2022	2021
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie		16'288	162'139
Placements en actions	1	144'623	384'635
Stocks photos et divers	2	782'635	757'160
Impôt anticipé		122	122
Actifs de régularisation	3	15'806	13'768
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		959'474	1'317'824
TOTAL DE L'ACTIF	=	959'474	1'317'824
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS			
Passifs de régularisation	4	3'500	3'500
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	_	3'500	3'500
Provision pour fluctuation de cours		36'150	96'160
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		36'150	96'160
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS		39'650	99'660
CAPITAUX PROPRES			
Capital de dotation		1'000'000	1'000'000
Bénéfice reporté		218'164	432'403
Perte de l'exercice		-298'340	-214'239
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		919'824	1'218'164
TOTAL DU PASSIF	_	959'474	1'317'824
		10	\bigvee

Fondation Carène - Sion

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)	Notes Tableau 3	2022	2021
		2022	2022
Produits nets des ventes de biens		2'088	6'355
Produits		2'088	6'355
Variation stock de marchandises		25'475	20'829
Frais de production et transport	5	-36'505	-31'296
Autres charges d'exploitation	6	-97'874	-94'801
Charges	-	-108'904	-105'268
PERTE D'EXPLOITATION		-106'816	-98'913
Charges financières		-868	-560
Produits financiers		0	3'141
Gains sur titres		2'987	52'204
Perte sur titre		-176'740	-104'525
Perte sur change		-295	0
Gain de change		0	83
Variation provision pour fluctuation de cours		60'010	5'885
Résultat financier		-114'906	-43'772
Produits hors exploitation		0	1'446
Résultat hors exploitation		0	1'446
Dons versés		-76'818	-73'000
Dons reçus		200	0
Résultat hors exploitation		-76'618	-73'000
PERTE NETTE		-298'340	-214'239

I.V

JUSTIFICATION DES POSTES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (en CHF)

1.	Placements en actions	31.12.2022	31.12.2021
	LOF Gener pa Unhg.	94'504	163'241
	HBM Healthcare Investment	46'230	77'970
	CS Group (NOM)	0	64'153
	Rockley Photonics HLDGS	3'889	79'271
		144'623	384'635

Evaluation

Les actions sont évaluées à la valeur boursière. Les variations de cours sont comptabilisées en gains et pertes sur titres.

La provision pour fluctuation de cours de **CHF 36'150** (CHF 96'160 en 2021) a été adaptée au 25% de la valeur boursière.

2.	Stocks photos et divers		31.12.2021
	Stocks photos et divers	782'635	757'160
		782'635	757'160
3.	Actifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	TVA sur créanciers	2'052	14
	Assurance Helvetia	2'206	2'206
	Loyers payés d'avance	11'280	11'280
	Assurance Zürich	268	268
	8	15'806	13'768
4.	Passifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	Provision comptabilité, révision et divers	3'500	3'500
		3'500	3'500
5.	Frais de production et transport	31.12.2022	31.12.2021
	Ars-Imago	0	915
	Douglas Parson	3'091	0
	Marco Colucci	23'787	25'680
	Photorotation	4'175	4'701
	Frais de transport, livraison	3'241	0
	Frais d'exposition (rétrocessions versées)	2'212	0
		36'505	31'296
6.	Autres charges d'exploitation	31.12.2022	31.12.2021
	Frais de graphisime	1'794	1'319
	Frais de fonctionnement et administratifs	5'012	5'320
	Charges locatives et d'infrastructure	30'156	28'162
	Honoraires consultants	60'912	60'000
		97'874	94'801

J.U Imprimé le 08.05.2023

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1

(fondations classiques soumises au contrôle restreint)

Exercice	2022					
1. Organisation de la fondation						
Nom de la fondation (art. 959c al. 2 ch. 1 CO)	Fondat	ion Carène				
Siège de la fondation (art. 959c al. 2 ch. 1 CO)	Sion					
Adresse de correspondance	Adresse de correspondance					
Personne de contact	de Tscharner Richard					
Rue	Les Grands Champs 3, Route de Chanivaz					
NPA	1164					
Localité	Buchillon					
Téléphone	-					
Fax	-					
Adresse email	richard.detscharne	er@fondationcarene.org				
Site internet		Ē				

Statuts

Date des derniers statuts

24.02.2017

Règlement

Date du règlement en vigueur

02.12.2010



Néant

Moyenne annuelle du nombre d'employés à plein temps (art. 959c al. 2 ch. 2 CO)

Membres du conseil de fondation/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de la fondation/montant	Jetons de présence/montant	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
Vermeil Guy			membre	oui	signature collective à deux
Brandow Todd			membre	oui	signature collective à deux
Von Tscharner Nevil			vice-président	oui	signature collective à deux
Robert-Tissot Finn Alexandre			membre	oui	signature collective à deux
Ewing William			membre	oui	signature collective à deux
Ustinov Igor			membre	oui	signature collective à deux
von Tscharner Laetitia			membre	oui	signature collective à deux
von Tscharner Richard			président	oui	signature collective à deux
Oltramare, Roger			membre	oui	signature collective à deux

Non-membres du conseil de fondation/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de la fondation/montant	Jetons de présence/montant	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
		Néant			

Organe de révision (art. 16 Il let. b OgLACCS)

Date de désignation de l'organe de révision	18.02.2008			
Raison sociale de l'organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA, à Martigny			
Personne de contact	Suzanne Meyer			
Adresse	Rue des Cèdres 9			
NPA	1920			
Localité	Martigny			
Téléphone	027 721 71 21			
Fax	027 721 71 22			
Adresse email	suzanne.me	yer@fidag-sa.ch		
Site Internet	<u>www.</u> 1	idag-sa.ch		
		IUV		

2. Gestion et placement de la fortune

En cas de fluctuations importantes ou anormales/extraordinaires du patrimoine durant l'exercice sous revue

Description de la perte ou du gain substantiel

voir tableau 2 : comptes de résultat

Explications

voir tableau 3

Mesures envisagées

Néant

3. Autres informations

Informations sur les principes comptables appliqués non prescrits par la loi (art. 959c al. 1 ch. 1 CO)

Néant

Informations et commentaires concernant les postes du bilan et du compte de résultat (art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

voir tableau 3

Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves similaires nouvellement créées, si la présentation du résultat économique s'en trouve sensiblement améliorée (art. 959c al. 1 ch. 3 CO)

Néant

Raison de commerce, forme juridique et siège des entreprises dans lesquelles une participation directe ou une participation indirecte importante est détenue, ainsi que part du capital et part des droits de vote (art. 959c al. 2 ch. 3 CO)

Néant

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimiliables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan (art. 959c al. 2 ch. 6 CO)

Néant

I.V

Dettes envers des institutions de prévoyance (art. 959c al. 2 ch. 7 CO)

Néant

Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (art. 959c al. 2 ch. 8 CO)

Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété (art. 959c al. 2 ch. 9 CO)

Obligations légales ou effectives pour lesquelles une perte d'avantages économiques apparaît improbable ou est d'une valeur qui ne peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant (engagement conditionnel) (art. 959c al. 2 ch. 10 CO)

Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat (art. 959c al. 2 ch. 12 CO)

Autres informations et/ou événements importants postérieurs à la date du bilan (art. 959c al. 2 ch. 13 CO)

Néant

En cas de démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat, les raisons de ce retrait (art. 959c al. 2 ch. 14 CO)

Néant

Divers Engagement en faveur de tiers Cautionnement de Lombard Odier pour loyer CHF 11'280 Lieu et date

Sion, le 4 mai 2023

Signatures Fondation Carène

Néant

Néant

Néant

Néant